

# V.I. XCLUSIVE

L'ASSURANCE D'ÊTRE BIEN  
PROTÉGÉ AVANT ET APRÈS VOTRE  
VOLONTARIAT INTERNATIONAL

2018



Téléchargez notre application mobile  
gratuite Easy Claim !



Suivez-nous sur Facebook et Twitter !

 [www.facebook.com/AprilExpat](http://www.facebook.com/AprilExpat)

 [www.twitter.com/AprilExpat](http://www.twitter.com/AprilExpat)



L'assurance en plus facile.

# V.I. XCLUSIVE, L'ASSURANCE COMPLÈTE POUR VOS SÉJOURS DE COURTE OU LONGUE DURÉE DANS LE MONDE ENTIER

## VOUS PARTEZ BIENTÔT EN V.I. ?

Vous souhaitez explorer votre pays d'accueil avant de démarrer votre mission ?

## VOUS AVEZ TERMINÉ VOTRE V.I. ?

Vous souhaitez jouer les prolongations à l'international ?

Pendant votre V.I., votre organisme (Business France, MAE...) vous propose une assurance internationale pour vous protéger contre tous les aléas susceptibles de perturber votre mission.

Pensez, vous aussi, à vous couvrir avant ou après votre mission !

**AVANT VOTRE MISSION :**  
**V.I. XCLUSIVE**



**PENDANT VOTRE MISSION :**  
COUVERTURE INCLUSE DANS  
VOTRE PACK V.I.



**APRÈS VOTRE MISSION :**  
**V.I. XCLUSIVE**

## UN CONTRAT SPÉCIALEMENT CONÇU POUR VOUS

- > Nous accompagnons les V.I. pendant leur mission depuis 2012 !
- > Nous sommes spécialistes de l'assurance des personnes en situation de mobilité depuis près de 40 ans
- > Nous proposons des services innovants pour vous simplifier la vie

## ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?

### NOS ÉQUIPES MULTILINGUES SONT À VOTRE ÉCOUTE :



par téléphone : +33 (0)1 73 03 41 29  
du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00 - Heure de Paris



par e-mail : [conseillers.expats@april-international.com](mailto:conseillers.expats@april-international.com)



dans nos bureaux : 110, avenue de la République - 75011 Paris  
FRANCE



# 3 ÉTAPES POUR VOUS AIDER À SÉLECTIONNER LA COUVERTURE ADAPTÉE À VOTRE SITUATION

1

## CHOISISSEZ LA DUREE DE VOTRE SÉJOUR :

Vous avez décroché un job ?  
Vous souhaitez jouer les touristes quelques mois ?  
Vous vous laissez quelques semaines pour trouver un contrat de travail ?  
Vous ne savez pas encore exactement combien de temps vous allez passer à l'étranger ?  
Pas de souci : la durée de votre contrat est flexible !  
Vous pouvez souscrire V.I. Xclusive pour quelques semaines/mois, le renouveler ou opter directement pour une couverture longue durée.

MOINS D'1 AN

OU

1 AN ET PLUS

2

## CHOISISSEZ LES GARANTIES POUR LESQUELLES VOUS SOUHAITEZ ÊTRE COUVERT :

### SOLUTION COURTE DURÉE

C'EST SIMPLE, NOUS VOUS PROPOSONS UN PACK TOUT EN 1 !

Frais de santé

Assistance rapatriement

Responsabilité civile vie privée

Individuelle accident

### SOLUTION LONGUE DURÉE

VOUS CHOISISSEZ ENTRE 2 NIVEAUX DE GARANTIES

Frais de santé

OU

Frais de santé

Assistance rapatriement

Responsabilité civile vie privée

Individuelle accident

3

## JETEZ UN COUP D'ŒIL À VOS TARIFS SPÉCIAL V.I. !

### SOLUTION COURTE DURÉE

66 €/MOIS !

### SOLUTION LONGUE DURÉE

ASSURANCE SANTÉ À PARTIR DE  
150 €/MOIS !

PACK COMPLET À PARTIR DE  
176 €/MOIS !

# PRENEZ UN PEU DE TEMPS POUR DÉCOUVRIR LES SERVICES PENSÉS POUR VOUS SIMPLIFIER LA VIE



## VOTRE ESPACE CLIENT EN LIGNE

**INTUITIF ET RAPIDE, IL VOUS FACILITE LA VIE !**

En quelques clics, depuis votre **ordinateur**, **tablette** ou **smartphone**, vous accédez :

- > à tous vos documents et contacts utiles (attestation d'assurance, carte d'assuré, conditions générales...),
- > à vos informations bancaires et coordonnées personnelles,
- > à vos remboursements, si vous êtes l'assuré(e),
- > au détail de vos cotisations, si vous êtes le souscripteur du contrat,
- > au service Easy Claim qui vous permet d'envoyer vos demandes de remboursement en quelques clics.



## UNE APPLI MOBILE

### EASY CLAIM

**SIMPLIFIEZ VOS DÉMARCHES EN ENVOYANT VOS DEMANDES DE REMBOURSEMENT VIA L'APPLI !**

Vous pouvez utiliser Easy Claim pour transmettre toutes vos factures jusqu'à 400 €.

Il vous suffit :

- > de télécharger l'appli et vous authentifier avec votre identifiant Espace Client,
- > de renseigner le bénéficiaire, la date et le montant des soins,
- > d'ajouter les photos de vos factures et prescriptions médicales,
- > d'envoyer votre demande de remboursement en 1 clic en cas de choix de couverture au 1<sup>er</sup> euro (vous conservez les originaux).

Notre appli Easy Claim est disponible gratuitement sur l'**Apple Store** et **Google Play**.



## VOTRE CARTE D'ASSURÉ ELLE COMPORTE LES NUMÉROS D'URGENCE, JOIGNABLES 24H/24 ET 7J/7, POUR :

- > bénéficier du règlement direct de vos frais en cas d'hospitalisation,
- > déclencher les services d'assistance en cas d'urgence,
- > accéder aux services de 1<sup>er</sup> avis médical et de soutien psychologique.

Elle facilite notamment votre admission dans un établissement de soins, en cas d'hospitalisation urgente.

Afin de simplifier vos démarches, cette carte reprend vos nom, prénom(s) et numéro de contrat.

## RÈGLEMENT DIRECT DE VOS FRAIS D'HOSPITALISATION PARTOUT DANS LE MONDE - 24H/24

### DÉCOUVREZ NOTRE SERVICE DE 1<sup>ER</sup> AVIS MÉDICAL !

**UNE ÉQUIPE DE MÉDECINS À VOTRE  
DISPOSITION 24H/24 ET 7J/7 POUR :**

- > vous aider à comprendre un symptôme, un diagnostic ou un traitement,
- > vous donner des conseils avant ou après une hospitalisation, en cas de maladie chronique, ou de maternité...,
- > vous aider à préparer vos voyages (vaccins obligatoires et conseillés),
- > vous renseigner sur les équivalences des médicaments dans le monde entier.



DÉCOUVREZ DANS LES PAGES QUI SUIVENT  
LE DÉTAIL DES GARANTIES PROPOSÉES PAR LES SOLUTIONS  
**COURTE** ET **LONGUE DURÉE**.

### SOLUTION **COURTE DURÉE**

> VOS GARANTIES EN PAGES 6 À 8

GARANTIES  
DU CONTRAT

FRAIS  
DE SANTÉ  
AU 1<sup>ER</sup> €

ASSISTANCE  
RAPATRIEMENT

RESPONSA-  
BILITÉ CIVILE  
VIE PRIVÉE

INDIVIDUELLE  
ACCIDENT

### SOLUTIONS **LONGUE DURÉE**

> VOS GARANTIES EN PAGES 9 À 12

GARANTIES  
DU CONTRAT

FRAIS  
DE SANTÉ  
AU 1<sup>ER</sup> €

GARANTIES  
DU CONTRAT

FRAIS  
DE SANTÉ  
AU 1<sup>ER</sup> €

ASSISTANCE  
RAPATRIEMENT

RESPONSA-  
BILITÉ CIVILE  
VIE PRIVÉE

INDIVIDUELLE  
ACCIDENT

# ZOOM SUR LES GARANTIES

SOLUTION  
COURTE  
DURÉE

## FRAIS DE SANTÉ

REMBOURSEMENTS AU 1<sup>ER</sup> EURO,  
JUSQU'À 200 000 € PAR PÉRIODE  
DE COUVERTURE



### HOSPITALISATION\*



#### Hospitalisation médicale ou chirurgicale :

Honoraires médicaux et chirurgicaux  
Chambre particulière  
Chambre double  
Forfait hospitalier (en France)

100% des frais réels  
100% des frais réels, maximum 150 €/nuit  
100% des frais réels  
100% des frais réels

#### Hospitalisation de jour

100% des frais réels

#### Règlement direct des frais lors d'une hospitalisation

délivré sous réserve d'accord médical, 24h/24

### SOINS COURANTS



#### Médecine ambulatoire :

Consultations/visites de médecins généralistes et spécialistes  
Auxiliaires médicaux en série (y compris la kinésithérapie)\*\*  
Analyses  
Actes techniques médicaux  
Radiographies (échographies et doppler inclus)

90% des frais réels  
90% des frais réels  
90% des frais réels  
90% des frais réels  
90% des frais réels

#### Pharmacie :

Sur ordonnance  
Vaccins recommandés\*\*\*  
Traitements anti-paludisme

100% des frais réels  
100% des frais réels  
100% des frais réels

### OPTIQUE ET DENTAIRE



#### Frais dentaires :

Soins dentaires (suite à une urgence ou accident caractérisé)  
Prothèses dentaires

100% des frais réels, maximum 300 €  
Non pris en charge

#### Frais d'optique :

Montures, verres et lentilles cornéennes (suite à accident caractérisé)

100% des frais réels, maximum 100 €

\* Toute hospitalisation de plus de 24h est soumise à accord préalable.

\*\* Actes soumis à accord préalable en cas de prescription de plus de 10 séances par période de couverture.

\*\*\* Tels que définis par l'Institut Pasteur : <https://www.pasteur.fr/fr/centre-medical/preparer-son-voyage>.

# ZOOM SUR LES GARANTIES (SUITE)

SOLUTION  
COURTE  
DURÉE

## ASSISTANCE RAPATRIEMENT




Rapatriment ou transport sanitaire	Frais réels
Accompagnement lors du rapatriement ou du transport sanitaire	Titre de transport
Présence auprès de l'assuré hospitalisé ou en cas de décès	Titre de transport + frais d'hôtel : 250 € par nuit - max 5 000 €
Rapatriment ou transport du corps en cas de décès	Titre de transport - Frais de cercueil : 3 000 €
Frais de recherche et de sauvetage	10 000 €
Retour prématuré	Titre de transport
Avance de la caution pénale	50 000 €
Prise en charge des honoraires d'avocat	20 000 €
Vol ou perte des moyens de paiement	Avance de fonds à concurrence de 5 000 €
Vol ou perte des papiers d'identité	Aide aux démarches administratives
Envoi de médicaments	Frais d'envoi
Transmission de messages	Frais d'envoi
Transmission de documents professionnels	100 € par événement et par an
Prolongation de séjour à la suite d'un accident ou d'une maladie	Frais d'hôtellerie à concurrence de 200 € par nuit et par personne avec un maximum de 2 000 €
Rapatriment troubles politiques Immobilisation des personnes - Frais hébergement	10 000 € / personne et/ou famille 400 € par jour / personne pendant 14 jours maximum
Rapatriment catastrophe naturelle Immobilisation des personnes	10 000 € / personne et/ou famille 400 € par jour / personne pendant 14 jours maximum
Rapatriment sanitaire/pandémie Immobilisation des personnes	10 000 € / personne et/ou famille 400 € par jour / personne pendant 14 jours maximum

# ZOOM SUR LES GARANTIES (SUITE)



RESPONSABILITÉ CIVILE vie privée 	
Dommages corporels, matériels et immatériels	Jusqu'à 4 500 000 € par sinistre Limité à 1 500 000 € par sinistre au Canada
Dont :	
Dommages matériels et immatériels consécutifs Dont dommages immatériels	Jusqu'à 460 000 € par sinistre, <b>franchise de 75 €</b> 100 000 € par sinistre
Défense devant les juridictions civiles, commerciales ou administratives. Défense des intérêts civils devant les juridictions répressives	Frais à la charge de l'Assureur, sauf dépassement du plafond de garantie en cause

INDIVIDUELLE ACCIDENT 	
Décès accidentel	75 000 € - Limité à 5 000 € au titre des frais d'obsèques pour tout assuré âgé de moins de 18 ans
Infirmité permanente totale suite à accident réductible en cas d'infirmité permanente partielle selon le barème accident du travail de la Sécurité sociale française	75 000 € Franchise relative 20%
Aménagement du domicile/véhicule	10% du capital infirmité avec un maximum de 10 000 €
Indemnité journalière en cas de coma (à partir de 10 jours consécutifs de coma et durant 365 jours maximum)	50 € par jour

## COMBIEN EST-CE QUE ÇA COÛTE ?

**COTISATIONS MENSUELLES 2018** POUR TOUTE DATE D'ADHÉSION JUSQU'AU 31/12/2018.

DURÉE	ADULTE (JUSQU'À 30 ANS INCLUS)	ENFANT
1 mois	66 €	44 €

## COMMENT PAYER ?

- > Vous pouvez régler vos cotisations en une seule fois au moment de l'adhésion ou mensuellement.
- > Si vous optez pour le paiement mensualisé, nous appliquons 3 € de frais de prélèvement par mois.



# ZOOM SUR LES GARANTIES

SOLUTION  
LONGUE  
DURÉE

## FRAIS DE SANTÉ

REMBOURSEMENTS AU 1<sup>ER</sup> EURO > PLAFOND MAXIMUM PAR ANNÉE D'ASSURANCE : 500 000 €

### HOSPITALISATION MÉDICALE ET CHIRURGICALE\*

Honoraires médicaux et chirurgicaux	100% des frais réels
Chambre particulière	100% des frais réels, maximum 200 €/nuit
Chambre double	100% des frais réels
Forfait hospitalier	100% des frais réels
<b>HOSPITALISATION DE JOUR*</b>	100% des frais réels

### MÉDECINE AMBULATOIRE

Consultations/visites de médecins généralistes et spécialistes	100% des frais réels Zone 1 : Généralistes max 150 € par consultation Spécialistes max 250 € par consultation Zone 2 : Généralistes max 125 € par consultation Spécialistes max 225 € par consultation
Consultations en psychiatrie	90% des frais réels
Auxiliaires médicaux en série (y compris la kinésithérapie)**	100% des frais réels, maximum 5 000 €/an
Analyses	100% des frais réels
Actes techniques médicaux	100% des frais réels
Radiographies (échographies et doppler inclus)	100% des frais réels

### PHARMACIE

Sur ordonnance	100% des frais réels
Vaccins recommandés***	100% des frais réels
Traitements anti-paludisme	100% des frais réels

### MATERNITÉ\*\* : délais d'attente 12 mois

Visites pré et post natales	100% des frais réels
Frais d'accouchement	100% des frais réels, maximum 3 000 €

### FRAIS DENTAIRES\*\* : délais d'attente<sup>1</sup> 6 mois

Soins dentaires	90% des frais réels, jusqu'à 1 500 €/an
Prothèses dentaires*	100% des frais réels, jusqu'à 430 €/dent Maximum 4 dents sauf en cas d'accident

### PROTHÈSES MÉDICALES\*

<b>FRAIS D'OPTIQUE** : délais d'attente<sup>1</sup> 6 mois</b>	
Montures, verres et lentilles cornéennes	100% des frais réels, maximum 400 €/an

\* Toute hospitalisation de plus de 24h est soumise à accord préalable.

\*\* Actes soumis à accord préalable en cas de prescription de plus de 10 séances par année d'assurance.

\*\*\* Tels que définis par l'Institut Pasteur : <https://www.pasteur.fr/fr/centre-medical/preparer-son-voyage>.

<sup>1</sup> Les délais d'attente peuvent être abrogés (sauf pour les frais de maternité) si vous justifiez avoir bénéficié de garanties frais de santé au moins équivalentes à celles du contrat V.I. Xclusive au cours du mois précédent la date de prise d'effet du précédent contrat.

# EASY CLAIM : VOS REMBOURSEMENTS À PORTÉE DE CLIC !

Pour envoyer vos demandes de remboursement,  
optez pour la simplicité en utilisant l'application  
Easy Claim.



## QUELS SONT LES AVANTAGES DU SERVICE EASY CLAIM ?

Vous n'avez pas besoin de nous envoyer les originaux de vos factures et prescriptions médicales.

Ainsi, vous :

- > évitez les frais d'affranchissement,
- > bénéficiez de délais de remboursement plus rapides,
- > gagnez du temps grâce à des formalités allégées.

## DANS QUELS CAS PUIS-JE UTILISER LE SERVICE EASY CLAIM ?

Vous pouvez nous envoyer toutes vos demandes de remboursement de frais de santé via l'appli, **jusqu'à 400 € par facture**.

Vous devrez toutefois conserver vos documents originaux. Si vous disposez de factures dont le montant est supérieur à 400 €, nous vous remercions de bien vouloir nous les adresser par courrier.

## COMMENT ACCÉDER AU SERVICE EASY CLAIM ?

Accédez à Easy Claim à tout moment depuis :

- > votre **mobile** ou votre **tablette**, en téléchargeant l'application sur Apple Store et Google Play.

## COMMENT UTILISER L'APPLICATION EASY CLAIM ?

- 1 Téléchargez l'application Easy Claim.
- 2 Authentifiez-vous à l'aide de votre identifiant Espace Client.
- 3 Saisissez votre demande de remboursement en :
  - > renseignant le bénéficiaire ainsi que le montant des soins,
  - > reportant le code anti-fraude sur vos documents originaux (écrit à la main),
  - > ajoutant les photos de prescriptions médicales et factures (ou preuves de paiement si la facture n'est pas tamponnée),
  - > nous envoyant le tout d'un simple clic !
- 4 Vous n'avez plus qu'à attendre la notification vous indiquant que votre demande a été traitée.

### À noter :

- vous pouvez accéder au suivi de vos remboursements depuis votre Espace Client,
- vous devez garder les originaux de vos factures pendant une période de 2 ans.



# ZOOM SUR LES GARANTIES (SUITE)

SOLUTION  
LONGUE  
DURÉE

## ASSISTANCE RAPATRIEMENT

Rapatricement ou transport sanitaire	Frais réels
Accompagnement lors du rapatriement ou du transport sanitaire	Titre de transport
Présence auprès de l'assuré hospitalisé ou en cas de décès	Titre de transport + frais d'hôtel : 250 € par nuit - max 5 000 €
Rapatricement ou transport du corps en cas de décès	Titre de transport - Frais de cercueil : 3 000 €
Frais de recherche et de sauvetage	
Retour prématuré	
Avance de la caution pénale	50 000 €
Prise en charge des honoraires d'avocat	20 000 €
Vol ou perte des moyens de paiement	Avance de fonds à concurrence de 5 000 €
Vol ou perte des papiers d'identité	Aide aux démarches administratives
Envoi de médicaments	Frais d'envoi
Transmission de messages	Frais d'envoi
Transmission de documents professionnels	100 € par événement et par an
Prolongation de séjour à la suite d'un accident ou d'une maladie	Frais d'hôtellerie à concurrence de 200 € par nuit et par personne avec un maximum de 2 000 €
Rapatricement troubles politiques - Rapatriement - Immobilisation des personnes - frais hébergement	10 000 €/personne et/ou famille 400 € par jour/personne pendant 14 jours maximum
Rapatricement catastrophe naturelle - Rapatriement - Immobilisation des personnes	10 000 €/personne et/ou famille 400 € par jour/personne pendant 14 jours maximum
Rapatricement sanitaire/pandémie - Rapatriement - Immobilisation des personnes	10 000 €/personne et/ou famille 400 € par jour/personne pendant 14 jours maximum

## RESPONSABILITÉ CIVILE VIE PRIVÉE

Dommages corporels, matériels et immatériels	Jusqu'à 4 500 000 € par sinistre Limité à 1 500 000 € par sinistre au Canada
Dont :	
Dommages matériels et immatériels consécutifs Dont dommages immatériels	Jusqu'à 460 000 € par sinistre, <b>franchise de 75 €</b> 100 000 € par sinistre
Défense devant les juridictions civiles, commerciales ou administratives. Défense des intérêts civils devant les juridictions répressives	Frais à la charge de l'Assureur, sauf dépassement du plafond de garantie en cause

## INDIVIDUELLE ACCIDENT

Décès accidentel	75 000 € - Limité à 5 000 € au titre des frais d'obsèques pour tout assuré âgé de moins de 18 ans
Infirmité permanente totale suite à accident réductible en cas d'infirmité permanente partielle selon le barème accident du travail de la Sécurité sociale française	75 000 € Franchise relative 20%
Aménagement du domicile/véhicule	10% du capital infirmité avec un maximum de 10 000 €
Indemnité journalière en cas de coma (à partir de 10 jours consécutifs de coma et durant 365 jours maximum)	50 € par jour

# ZOOM SUR LES COTISATIONS

SOLUTION  
LONGUE  
DURÉE

## COMBIEN EST-CE QUE ÇA COÛTE ?

Tarifs à partir de :

**ASSURANCE SANTÉ : 150 €/MOIS**

**PACK COMPLET : 176 €/MOIS**

**COTISATIONS ANNUELLES 2018** POUR TOUTE DATE D'EFFET JUSQU'AU 16/12/2018

### FRAIS DE SANTÉ

Votre cotisation dépend de votre destination.

**ZONE TARIFAIRE 1** : Canada, Chine, Hong-Kong, Israël, Japon, Russie, Singapour.

**ZONE TARIFAIRE 2** : Pays hors zone 1 et hors pays exclus.

ÂGE	ZONE 1	ZONE 2
jusqu'à 30 ans	2 088 €	1 800 €
31 - 35 ans inclus	2 352 €	2 016 €
36 - 50 ans	2 856 €	2 460 €
51 - 65 ans	3 840 €	3 312 €
enfant (jusqu'à 20 ans inclus)	1 272 €	1 104 €

### INFOS UTILES

- > En cas d'adhésion couple ou famille, additionnez la cotisation correspondant à chaque membre de la famille.
- > Gratuité à partir du 4<sup>ème</sup> enfant.

GARANTIES	Vous partez <b>seul</b>	Vous partez <b>en couple</b>	Vous partez <b>en famille</b>
ASSISTANCE RAPATRIEMENT	309 €	585 €	465 €
RESPONSABILITÉ CIVILE VIE PRIVÉE			par adulte : 60 € par enfant (jusqu'à 20 ans) : 33 €
INDIVIDUELLE ACCIDENT			

## COMMENT PAYER ?

- > Vous pouvez régler vos cotisations en une seule fois au moment de l'adhésion ou de façon mensuelle, trimestrielle ou semestrielle.
- > Si vous optez pour un paiement trimestriel ou semestriel par chèque, carte bancaire ou virement, des frais supplémentaires de 20 € sont à ajouter au montant de votre cotisation.
- > Si vous optez pour le paiement par prélèvement automatique, vous n'avez pas de frais supplémentaire.

# FONCTIONNEMENT DU CONTRAT

## INFORMATIONS PRATIQUES AVANT DE SOUSCRIRE

### À QUI S'ADRESSE LE CONTRAT ?

Vous pouvez être assuré avec V.I Xclusive si vous êtes sur le point de partir en Volontariat International ou si vous avez été un V.I. Vous pouvez opter pour ce contrat si vous avez moins de 31 ans, moins de 36 ans si vous optez pour la couverture longue durée - > 1 an.

Votre conjoint et vos enfants peuvent également être couverts par votre contrat.

### OÙ SUIS-JE COUVERT ?

#### Pour la garantie Frais de santé :

- > Si vous optez pour une assurance moins d'un an : vous êtes couvert dans tous les pays visités.
- > Si vous optez pour une assurance pour plus d'un an :

En zone tarifaire 1 : les garanties sont acquises à l'année dans le monde entier.

En zone tarifaire 2 : les garanties sont acquises à l'année dans les pays de la zone 2.

Les garanties sont également valables en cas d'accident ou d'urgence lors de séjours temporaires de moins de 7 semaines en zone 1.

Vous êtes couvert dans votre pays d'origine (ou de nationalité) jusqu'à 2 mois consécutifs par année d'assurance.

#### Pour les garanties Assistance rapatriement, Responsabilité civile vie privée, Individuelle accident :

Vous êtes couvert dans le monde entier (hors pays d'origine ou de nationalité).

#### Info utile :

Vous ne pourrez pas être couvert dans les pays suivants : Afghanistan, Arabie Saoudite, Birmanie, Corée du Nord, Émirats Arabes Unis, Érythrée, États-Unis, Irak, Iran, Libye, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Pakistan, Qatar, République démocratique du Congo, Soudan, Soudan du sud, Somalie, Suisse, Syrie, Tchétchénie, Territoires palestiniens, Ukraine, Yémen.

En fonction d'événements qui pourraient s'y dérouler, la couverture pour certains pays est soumise à l'acceptation préalable d'APRIL International.

La liste complète des pays exclus est disponible sur [www.april-international.com](http://www.april-international.com) ou sur simple demande au +33 (0)1 73 02 93 93. Cette liste de pays exclus est susceptible de varier.

### COMMENT ADHÉRER ?

#### 1 PAR COURRIER

- > Complétez et signez la Demande d'adhésion ci-jointe (version *Courte durée* ou *Longue durée* selon la durée de votre séjour à l'étranger).
- > Joignez à la Demande d'adhésion le règlement correspondant à la 1<sup>ère</sup> cotisation :
  - par chèque en € à l'ordre d'APRIL International Expat, *ou*
  - en sélectionnant l'option « paiement par carte bancaire » sur la Demande d'adhésion, *ou*
  - effectuer le 1<sup>er</sup> virement (inclure une copie de l'ordre de virement).
- > Joignez une copie de votre ordre de mission V.I. (passé ou à venir).
- > Complétez le mandat de prélèvement SEPA si vous souhaitez régler vos cotisations suivantes par prélèvement automatique sur un compte en euro (pays acceptés : France, Monaco et Allemagne) et joignez un RIB à votre envoi.
- > Envoyez votre dossier à : APRIL International Expat - Service Adhésions Individuelles - 110, avenue de la République CS 51108 - 75127 Paris Cedex 11 - FRANCE.

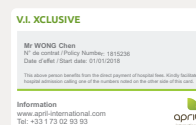
#### 2 Dès validation de votre Demande d'adhésion, vous recevez ensuite :



VOTRE CERTIFICAT D'ADHÉSION  
VALANT ATTESTATION  
D'ASSURANCE,



VOS CONDITIONS GÉNÉRALES  
DÉTAILLANT LE FONCTIONNEMENT  
DE VOTRE CONTRAT,



VOTRE CARTE D'ASSURÉ  
REPRENANT LES NUMÉROS  
D'URGENCE À COMPOSER  
NOTAMMENT EN CAS  
DE BESOIN D'ASSISTANCE  
OU AVANT UNE HOSPITALISATION,

# APRIL L'ASSURANCE EN PLUS FACILE

PRÉSENCE  
INTERNATIONALE  
DANS 33 PAYS

AAPRIL, groupe international de services en assurance, leader des courtiers grossistes en France, a choisi depuis sa création en 1988, de placer le client et l'innovation au coeur de son développement avec une seule ambition : rendre l'assurance plus simple et plus accessible à tous.

APRIL conçoit, gère et distribue des solutions spécialisées d'assurance en santé-prévoyance, dommage, mobilité et protection juridique, ainsi que des prestations d'assistance pour les particuliers, les professionnels et les entreprises.

Avec plus de 3 800 collaborateurs, APRIL est présent en Europe, en Amérique, en Asie, en Afrique et au Moyen-Orient. Le groupe a réalisé en 2016 un chiffre d'affaires consolidé de 861,2 M€.

## APRIL INTERNATIONAL, SPÉCIALISTE DE L'ASSURANCE INTERNATIONALE DEPUIS 40 ANS

### NOS ENGAGEMENTS

- › Une haute qualité de gestion avec 3 bureaux à Paris, Bangkok et Mexico
- › Des équipes multilingues à votre disposition
- › Des contrats clairs, lisibles, assortis de nombreux services pour simplifier vos démarches à l'étranger

### À chaque situation d'expatriation sa solution d'assurance internationale

Que vous soyez étudiant, stagiaire, à la recherche d'un programme vacances-travail, salarié ou retraité, que vous partiez seul ou en famille, APRIL International vous accompagne durant votre expérience internationale avec une gamme complète et modulable de solutions d'assurance, adaptées à chaque profil d'expatrié et à chaque budget.

april international | expat

Siège social :

110, avenue de la République - CS 51108 - 75127 Paris Cedex 11 - FRANCE

Tél. : +33 (0)1 73 02 93 93 - Fax : +33 (0)1 73 02 93 90

E-mail : [info.exp@april-international.com](mailto:info.exp@april-international.com) - [www.april-international.com](http://www.april-international.com)

S.A.S. au capital de 200 000 € - RCS Paris 309 707 727

Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 008 000 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr))

Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 61, rue Taitbout - 75436 Paris Cedex 09 - FRANCE.

NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727

Produit conçu et géré par APRIL International Expat et assuré par Allianz Worldwide Care SA (pour les garanties frais de santé) et TOKIO MARINE KILN INSURANCE LTD (pour les garanties Assistance rapatriement, Responsabilité civile vie privée et Individuelle accident).



L'assurance en plus facile.